

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1803

Artikel: Les caisses de pension poussées au crime : Rudolf Strahm dénonce la manière dont certains professionnels se servent, et le Conseil fédéral donne suite

Autor: Revue de presse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les caisses de pension poussées au crime

Rudolf Strahm dénonce la manière dont certains professionnels se servent, et le Conseil fédéral donne suite

Revue de presse (20 novembre 2008)

Dans le *Tages Anzeiger* (18.11.08), l'ancien Monsieur Prix Rudolf Strahm s'en prend aux nouvelles directives de placement imposées aux caisses de pension. En pleine crise financière, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter la proportion des placements autorisés dans les *hedge funds* et les produits spéculatifs (15%) et d'abaisser le plafond possible pour l'immobilier (de 55 à 30%) et les prêts hypothécaires (de 75 à 50%). En clair, le gouvernement pousse les caisses à prendre plus de risques et à réduire leurs engagements dans le secteur

immobilier, un secteur qui sur le long terme a procuré un rendement stable et satisfaisant. Comme si la dégringolade des marchés n'avait pas eu lieu.

Quelle mouche a donc piqué le Conseil fédéral? Pour répondre à cette question, Rudolf Strahm a cherché à qui profite l'opération. Aux grandes banques, aux *hedge funds* et aux conseillers financiers dont la plupart des caisses ne pourront pas se passer pour gérer ces placements à haut risque. Une aubaine pour ces conseillers qui se font payer

400 francs de l'heure. Et comme par hasard, ces milieux intéressés occupent sept des onze sièges du comité qui a formulé cette proposition à l'intention de la commission fédérale de la prévoyance professionnelle.

Un espoir de retour à la raison: la commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national a demandé un rapport au Conseil fédéral et le Parlement pourrait se saisir de cette affaire et empêcher la mise en vigueur des nouvelles dispositions, prévue pour le début 2009.

Un Musée en proie à la culture de la méfiance

Figés dans la posture de l'individu David face à l'Etat Goliath, les opposants au Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive mènent la guérilla, méfiance et blogs au poing

Yvette Jaggi (23 novembre 2008)

Leur résistance a quelque chose d'artisanal, de passéiste, de très personnel aussi. Il faut voir Pierre Santschi, 68 ans, ingénieur-physicien EPFL à la retraite, ancien député et conseiller communal lausannois des Verts depuis moult législatures, faire campagne à la manière d'un certain Daniel Brélaz dans les années septante, alors qu'il était simple militant de la protection de l'environnement: en homme-sandwich, arpentant le marché de Lausanne une affiche sur le

dos, sans domicile politique fixe. Car les Verts ont pris position en faveur du projet de Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) à Bellerive, comme tous les partis représentés au Grand Conseil, à l'exception de l'UDC. Quant à la formation composite d'A Gauche Toute (AGT), elle est en l'occurrence trop partagée pour émettre une recommandation de vote aux citoyens qui doivent se prononcer formellement sur un modeste crédit d'étude de 390'000 francs, recélant en réalité un vaste enjeu culturel,

hélas masqué par un médiocre débat sur l'architecture et le site du futur Musée.

L'avis concordant des partis, tout comme l'unanimité du Conseil d'Etat ainsi que de la Municipalité de Lausanne, a le don d'énervier non seulement Pierre Santschi et son habituel quarteron d'amis référendaires toujours prêts à combattre les projets urbanistiques de la ville, mais aussi les esprits que tout semblant de consensus révolue, du professeur Pierre Frey au chroniqueur